

INVITATION

à

l'assemblée générale de la Swiss Paramedic Association

Date: Mardi 6 juin 2023
Heure: 16h30
Lieu: Forum Fribourg
Rte du Lac 12
1763 Granges-Paccot
<https://www.forum-fribourg.ch/fr/acces/>

Chers membres,

Nous sommes heureux de vous inviter à l'assemblée générale de cette année. Ci-après, vous trouverez l'ordre du jour avec les informations y relatives.

Veuillez noter que l'enregistrement commence à 16h00. Nous vous prions d'arriver à l'heure afin que l'assemblée générale puisse commencer ponctuellement à 16h30.

Nous nous réjouissons d'accueillir de nombreux participants lors de l'assemblée générale de cette année.

Avec nos meilleures salutations

Swiss Paramedic Association



Michael Schumann
Président



Renaud Jaquet
Vice-Président

Ordre du jour

1.	Accueil	3
2.	Élection des scrutateurs/-trices.....	3
3.	Approbation du procès-verbal de l'AG 2022	3
4.	Approbation du rapport annuel 2022	10
5.	Rapport sur l'utilisation des actifs VRR – fonds des cas juridiques	11
6.	Approbation des comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2022	12
7.	Décharge au comité	18
8.	Élections (comité, organe de révision).....	18
9.	Approbation du programme annuel 2023	19
10.	Motions	20
11.	Adaptation des statuts - Organe de révision Art. 23.....	20
12.	Approbation du budget 2023	21
13.	Adoption des cotisations des membres 2024	24
14.	Divers.....	24

1. Accueil

2. Élection des scrutateurs/-trices

3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2022

Le comité de la Swiss Paramedic propose d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale 2022.

Date	Jeudi, 12 mai 2022
Heure	17h00 – 18h00
Lieu	Forum Fribourg, Granges-Paccot (FR)
Participants/-es	Michael Schumann, président Renaud Jaquet, vice-président Michel Eigenmann, membre du comité David Hedinger, membre du comité Myriam Schild, membre du comité Peter Ott, membre du comité Elmar Rollwage, membre du comité Katja Sieger, secrétariat général, procès-verbal 40 membres (selon la liste des présences)
Excusée	Christine Hunziker, membre du comité Andreas Jöhl, membre du comité

1. Accueil

Le président souhaite une cordiale bienvenue aux participants et se réjouit qu'après 2 ans d'une assemblée générale écrite, une AG sur place aura lieu dans le cadre du Congrès suisse de médecine d'urgence.

2. Élection des scrutateurs/-trices

Michael Schumann propose Ursula Blatter et Fadri Erni comme scrutateur/trice.
L'assemblée élit les deux scrutateurs/-trices par 39 voix pour contre 1 voix abstention.

Votants : 40
Majorité absolue : 21
Majorité des 2/3 : 27

3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2021

Le procès-verbal était joint à l'invitation. Les membres ne formulent ni d'objections ni de questions. **Le procès-verbal est approuvé par 39 voix pour contre 1 voix abstention sans aucune correction.**

4. Approbation du rapport annuel 2021

Le rapport annuel du président a été publié avec les documents de l'invitation. Michael Schumann remercie tous les membres, les sections et les comités des sections, qui font un excellent travail.

Les thèmes centraux 2021 étaient les suivants :

Elmar Rollwage explique l'état actuel du plan d'études cadre ambulancier/ières dipl. ES. Il y a surtout des changements pour les écoles/centres de formation. 6 champs de compétences principales sont désormais définis qui ne sont plus fixés par un nombre d'heures. Les écoles ont donc plus de liberté au niveau de la structuration et de la priorisation de ces champs de compétences.

Les thèmes tels que les interventions psychosociales ont particulièrement été pris en compte.

Il est souhaité d'adapter l'examen (suppression de l'examen de diplôme pratique dans les écoles) afin qu'il soit possible de garantir des examens de diplôme uniformes.

Des critères d'examen pour la pratique sont élaborés. Pour les examens de diplôme et les exemples de cas, l'ASCFS révisera également l'entretien professionnel.

Michael Schumann nous parle du sens et de l'objectif ainsi que des travaux au sein du groupe de travail « Médias + prises de position ASA ». Le groupe de travail organise des réunions 4x par an. En plus de la rédaction de prises de position, le groupe traite et répond aux demandes des médias.

Renaud Jaquet fait un rapport sur la session web de « ASA en dialogue II » du 29 septembre 2021. Il a également mentionné des sessions web de l'ASA qui auront lieu en 2022 en Suisse alémanique le 11 avril et en Suisse romande le 25 avril. La prochaine session web de l'ASA aura lieu le 14 novembre 2022 pour les membres juniors.

La réunion stratégique a eu lieu le 9 septembre 2021.

En outre, Renaud Jaquet explique la collaboration et les actualités avec et en provenance des sections. Les sections sont également en contact étroit avec le comité dans le cadre de clarifications légales ou de thèmes régionaux.

Enfin, Michel Eigenmann donne des informations sur l'actualité du magazine « star of life ». Il souligne l'importance des annonces, qui ont enregistré un recul, et est confiant quant au fait que davantage d'annonces seront à nouveau réservées après la pandémie de Corona.

Le rapport annuel 2021 est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport sur l'utilisation des actifs VRR – fonds des cas juridiques

En 2008, l'association Droit au service de sauvetage (VRR) avait, dans le cadre de sa dissolution, transmis ses actifs à l'ASA.

Par la suite, l'ASA avait constitué un fonds pour les cas juridiques, fonds qui présentait une somme globale de CHF 20'272.95 au 31.12.2019.

Tous les membres actifs de l'ASA bénéficient de **l'assurance de protection juridique collective** que l'ASA a conclue avec l'assurance CAP Protection juridique à Zurich.

L'ASA verse la prime directement à la CAP. À partir du 1.1.2020, la prime avait été augmentée de CHF 30.- à CHF 35.- par membre/année. Au lieu d'augmenter la cotisation des membres, le comité de l'ASA avait décidé de dissoudre une partie de la provision du fonds des cas juridiques.

Pour le versement de la prime 2020 à la CAP, le montant de CHF **10'000.-** (solde CHF 10'272.95) était versé du fonds des cas juridiques.

Pour le versement de la prime 2021 à la CAP, le montant de CHF **5'475.-** (solde CHF 4'797.95) était versé du fonds des cas juridiques.

Les membres n'ont pas d'objection ou de question.

6. Approbation des comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2021

En 2021, l'évolution du nombre des membres était positive. L'augmentation du nombre des membres représentait environ 1 à 2%. À la fin 2021, l'ASA comptait 1'871 membres.

David Hedinger expliquait les comptes annuels. Les comptes annuels ont été clôturés à un niveau inférieur à celui prévu au budget. Au lieu d'une perte de CHF 12'439.-, il en résulte une perte de CHF 9'457.-. L'influence principale a été la nouvelle annulation du Congrès suisse de médecine d'urgence, qui n'a donc pas pu générer de recettes.

Les annonces dans le star of life ont connu une forte baisse, ce qui s'explique par le nombre réduit d'annonces commerciales déposées pendant la pandémie Covid19. Il y a cependant eu une augmentation des annonces en ligne, ce qui a permis de réduire le déficit.

En raison des réunions physiques annulées et des vidéoconférences, les honoraires et les frais du comité ont été moins élevés. Le nouveau groupe de travail « Médias et prises de position ASA » a déjà tenu quelques réunions et divers documents de synthèse ont été élaborés, ce qui explique que les dépenses soient plus élevées que celles prévues au budget. L'application de l'ASA n'a pas pu être mise en œuvre en raison de l'ancien fournisseur et un nouveau fournisseur a été recherché. Le produit extraordinaire de CHF 2'140.- correspond au remboursement déjà effectué par l'ancien fournisseur pour des prestations non fournies. Le site web a également été complètement remanié, la réunion stratégique a eu lieu et la session web (ASA en dialogue II) a été réalisée, c'est pourquoi les positions Projets Marketing et Site web sont plus élevées que budgétées.

En gros, les autres produits et charges correspondent au budget.

Les provisions pour les projets des sections étaient de nouveau constituées dans un compte séparé.

En tout, ceux-ci augmentaient de CHF 17'532.-.

Au 31.12.2021, le capital de l'association s'élève à CHF 131'621.49.

Les membres approuvent les comptes annuels (39 voix pour et 1 abstention) et le rapport de l'organe de révision 2021 à l'unanimité.

7. Décharge au comité

Katja Sieger demande aux membres de donner décharge pour l'année 2021.

Les membres donnent décharge au comité à l'unanimité.

8. Élections (comité, organe de révision)

8.1 Élections Comité

Les membres du comité actuel se représentent pour une nouvelle période (2022-2023) :

- Michael Schumann, président
- Renaud Jaquet, vice-président
- Michel Eigenmann
- David Hedinger
- Christine Hunziker

- Andreas Jöhl
- Peter Ott
- Elmar Rollwage

Les membres du comité ont été élus en 2021 pour deux ans. Les réélections du comité existant auront à nouveau lieu lors de l'assemblée générale 2023.

Myriam Schild démissionne du comité pour l'AG 2022 et est remerciée par un cadeau et avec des applaudissements. L'ASA la remercie pour son grand engagement.

David Neel a démissionné du comité au cadre de l'AG 2020. En raison de la procédure écrite, l'AG n'a malheureusement pas pu avoir lieu sur place. Renaud Jaquet remercie encore une fois David Neel pour son grand engagement.

Emmanuel Müller se présente comme nouveau membre du comité.

Emmanuel Müller est élu à l'unanimité comme membre du comité pour la période 2022-2023.

8.2 Élections de l'organe de révision

Le comité propose d'élire la Truvag Revisions AG à Sursee comme organe de révision.

L'assemblée des membres élit la Truvag Revisions AG à l'unanimité comme organe de révision.

9. Approbation du programme annuel 2022

Les membres du comité expliquent le programme annuel 2022.

Politique professionnelle et associative :

- Maintenance et extension du réseau ASA.
- Mise en œuvre du nouveau nom et du logo de l'ASA conformément au nouveau design défini sur le site web et diffusion du nouveau nom auprès des membres, des organisations partenaires, etc.
- Les objectifs stratégiques seront poursuivis conformément en fonction du « Story of Strategy » adaptée et aux documents établis sur la base des résultats de la séance de réflexion stratégique de 2021.
- Le groupe de travail « Médias + prises de position ASA » s'occupe de thèmes actuels afin de présenter de manière optimale les profils professionnels au public.

Formation :

- Le développement professionnel des ambulanciers/ières est activement encouragé (thème diplôme ES). ASA s'engage pour des solutions raisonnables, soutient et coordonne.
- Congrès Suisse de la médecine d'urgence : réaliser avec succès.
- Collaboration à la révision du plan d'études cadre ambulanciers ES et prise de position à ce sujet dans le sens des membres.

Communication :

- Dès l'été 2022, la nouvelle application de l'ASA sera testée en Suisse romande. L'objectif est d'optimiser la communication avec et entre les membres.
- Une Websession d'ASA sera organisée séparément par langues pour tous les membres et un session web d'ASA sera organisée pour tous les membres juniors intéressés pour permettre aux membres d'échanger leurs expériences sur des sujets d'actualité tels que le développement de carrière.

L'AG approuve le programme annuel 2022 à l'unanimité.

10. Motions

10.1 Motions des membres

Aucune motion des membres n'a été soumise.

10.2 Motions du comité

Voir point 11 de l'ordre du jour.

11. Motion de changement de nom et de logo, nouveau : Swiss Paramedic Association / adaptation des statuts

11.1 Changement du nom de l'Association Suisse des Ambulanciers ASA

Le nouveau nom « Swiss Paramedic Association » sera présenté au vote lors de l'assemblée générale du 12.5.2022 à Fribourg.

Nouveau nom de l'ASA :
Swiss Paramedic Association

Nouveau logo :



11.2 Adaptation des statuts

Tout changement de nom éventuel d'ASA nécessite une modification des statuts en conséquence. C'est pourquoi ce vote nécessite le consentement des 2/3 des personnes présentes conformément à l'article 30 des statuts.

Avant	Nouveau
<p>Art. 1 Nom et siège social</p> <p>Sous le nom de</p> <p>Vereinigung Rettungssanitäter Schweiz VRS Association Suisse des Ambulanciers ASA Associazione Svizzera Soccorritori ASS</p> <p>est constitué une association au sens des art. 60 ss du Code civil suisse avec siège au secrétariat général. Il existe au niveau cantonal ou régional des associations professionnelles autonomes (nommées ci-après sections) d'ambulanciers diplômés* et de techniciens ambulanciers*, qui s'engagent pour les intérêts de leurs membres. Elles sont reconnues par l'ASA. Leurs statuts et activités ne doivent pas aller à l'encontre des statuts, du plan directeur ou de la stratégie de l'ASA.</p>	<p>Art. 1 Nom et siège social</p> <p>Sous le nom de</p> <p>Swiss Paramedic Association (nommé ci-après Swiss Paramedic)</p> <p>est constitué une association au sens des art. 60 ss du Code civil suisse avec siège au secrétariat général. Il existe au niveau cantonal ou régional des associations professionnelles autonomes (nommées ci-après sections) d'ambulanciers diplômés* et de techniciens ambulanciers*, qui s'engagent pour les intérêts de leurs membres. Elles sont reconnues par la Swiss Paramedic. Leurs statuts et activités ne doivent pas aller à l'encontre des statuts, du plan directeur ou de la stratégie de la Swiss Paramedic.</p>

Toute modification correspondante de l'article 1 des statuts implique en outre l'utilisation des appellations de l'abréviation « ASA » et le nom « Association Suisse des Ambulanciers » avec le nouveau nom « Swiss Paramedic Association » (forme abrégée « Swiss Paramedic ») dans l'ensemble des statuts. Nous renonçons à dresser ici la liste de tous les passages concernés. Retrouvez la dernière version des statuts [ici](#).

Le comité de l'ASA propose d'adopter le nouveau nom et le logo pour « Swiss Paramedic Association » et de procéder à l'adaptation correspondante des statuts.

Vote nouveau nom Swiss Paramedic Association (incl. logo) + adaptation des statuts :

38 voix pour
0 voix contre
2 abstentions

Vote de la forme abrégée Swiss Paramedic :

37 voix pour
2 voix contre
1 abstention

L'assemblée générale approuve ainsi le nouveau nom de « Swiss Paramedic Association » (forme abrégée « Swiss Paramedic ») ainsi que la modification des statuts qui en découle.

La mise en œuvre définitive pour le nouveau nom et le logo se fera en continu et doit être réalisé principalement d'ici le 1er janvier 2023.

12. Approbation du budget 2022

Le budget 2022 prévoit une perte de CHF 7'553.15. Du point de vue budgétaire, la création de l'application sera importante en 2022 (1ère année de frais fixes + frais de login d'environ CHF 17'300.-). Les frais fixes uniques ainsi que la moitié des frais de login sont pris en charge par les sections, l'autre moitié des frais de login par l'ASA.

Désormais, les sections et l'ASA prennent en charge temporairement le sponsoring des prix de diplôme à CHF 500.- pour les 7 prestataires de formation en Suisse.

Dans tous les autres domaines, seulement des adaptations mineures ont été apportées sur la base de l'année précédente ainsi que de l'évolution du nombre des membres et du développement de la numérisation.

En outre, il faut s'attendre à ce que le Congrès suisse de médecine d'urgence de cette année ne génère aucun bénéfice, car il faut s'attendre à une baisse du nombre de participants et d'exposants en raison de la pandémie Covid19.

La planification financière était adaptée en conséquence afin que le capital propre ne tombe pas sous le seuil des CHF 100'000.-.

Les votants approuvent le budget 2022 à l'unanimité.

13. Adoption des cotisations des membres 2023

Les cotisations des membres ne changent pas pour 2023.

- Membre actif* CHF 120.-
- Membre junior CHF 40.-
- Membre passif CHF 55.-

* Les membres des sections suivantes paient une cotisation supplémentaire de CHF 20.-/année :
FR, GE, NE, VD, VS, TI, Ostschweiz

L'assemblée générale approuve les cotisations de membres 2023 inchangées par 39 voix pour et 1 voix contre.

Le comité prévoit d'augmenter les cotisations des membres en 2024. Quelques prestations de service pour les membres se sont ajoutées au fil des années et les primes de l'assurance protection juridique CAP ont été augmentées, ce qui a entraîné une hausse des dépenses courantes. De plus amples informations seront fournies dans l'invitation à l'assemblée générale 2023.

14. Divers

Renaud Jaquet et Emmanuel Müller présentent la nouvelle application et expliquent les différentes possibilités :

- Contributions attrayantes et une app instinctive
- Chaînes d'information
- Contacts
- Chat / Chats de groupe
- Stockage des documents
- Enquête / concours
- Différentes chaînes, fonctions, actualités, création de favoris, fonction de recherche, notifications et possibilités d'écrire une contribution

L'application sera définitivement lancée pour les 5 sections en Suisse romande et devrait, dans la mesure du possible, être disponible en ligne d'ici l'été après l'AG.

Quand le contenu sera approuvé, l'application sera accessible pour les membres de ces 5 sections qui recevront une lettre personnalisée par la poste contenant les informations pour l'installation de l'application.

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation et leur souhaite une suite captivante du Congrès suisse de médecine d'urgence. Il remercie ses collègues du comité ainsi que tous les collaborateurs qui œuvrent au sein de l'ASA.

Pour le procès-verbal :

Association Suisse des Ambulanciers (ASA)



Katja Sieger
Secrétariat général

4. Approbation du rapport annuel 2022

Le comité de la Swiss Paramedic propose d'approuver le rapport annuel 2022.

Depuis 1989, notre association est active en tant qu'association professionnelle et n'a cessé de croître. Avec plus de 1'800 membres, nous sommes la seule organisation nationale à représenter les intérêts de notre profession au sein de différents organes du secteur suisse du sauvetage et de la santé. Beaucoup de choses ont changé au cours des dernières années. Nous nous engageons à renforcer la profession d'ambulancier/-ière et d'auxiliaire de transport. Nous voulons développer de nouvelles perspectives à cet effet ! Ces évolutions concernent également le nom et le logo de notre association, que nous avons adaptés l'année dernière aux besoins actuels.

Le comité a choisi le nouveau logo parmi un grand choix de logos professionnels, en concertation avec le groupe de travail Médias. Il est frais et moderne, tout en reprenant les couleurs habituelles. Pour le nom, nous avons opté pour une variante anglaise - là aussi, nous avons soigneusement pesé le pour et le contre. L'assemblée générale du 12 mai 2022 a voté sur la proposition «Swiss Paramedic Association» (forme abrégée «Swiss Paramedic»). Le nouveau nom, y compris la forme abrégée, et le nouveau logo ont heureusement été acceptés à une très large majorité.

Nous sommes également préoccupés par le manque aigu de personnel qualifié dans notre secteur. Swiss Paramedic a préparé différentes manifestations et actions à ce sujet - il est notamment prévu d'attirer l'attention sur la situation via la politique et les médias début 2023. La thématique ne se résoudra pas facilement : Tous les groupes d'intérêt dans le contexte des services de sauvetage (autorités, associations, organismes responsables, employeurs et employés) doivent être intéressés par des solutions durables et s'engager en conséquence - Swiss Paramedic assume volontiers le rôle de médiateur. C'est la seule façon de poser aujourd'hui les jalons pour que, demain encore, une ambulance avec du personnel spécialisé soit rapidement disponible partout en Suisse en cas d'urgence.

Au cours de l'année écoulée, Swiss Paramedic a également pris à plusieurs reprises des positions claires sur des thèmes d'actualité. Ainsi, différentes prises de position ont été élaborées et publiées en collaboration avec le groupe de travail Médias - par exemple sur la «violence à l'encontre des forces de sauvetage» ou les «zones 30km/h». Nous avons en outre attiré l'attention de nos collègues de la police cantonale sur la terminologie correcte des services de secours dans leurs communiqués de presse - ceci dans le contexte où les médias reprennent souvent ces textes. Nous sommes en outre heureux de constater que notre éthique professionnelle est de plus en plus souvent thématisée activement dans les écoles ES, dans les entreprises et lors de manifestations.

Swiss Paramedic participe activement à différents comités et groupes de travail et défend activement les intérêts des groupes professionnels. L'année dernière, nous avons notamment participé à la révision du plan d'études cadre pour les ambulanciers/-ières ES. Après avoir collaboré au sein du groupe de travail, nous avons en outre présenté à nouveau quelques points importants dans le cadre de la consultation, qui ont ensuite été repris. Il est important que les ambulanciers/-ières soient engagés dans les entreprises en fonction des compétences qu'ils ont acquises - c'est ainsi que le profil professionnel reste attractif. Mais il faut aussi créer des possibilités de développement professionnel dans le domaine du sauvetage. C'est pourquoi Swiss Paramedic soutient des projets tels que l'introduction de «spécialistes préhospitaliers» ou d'autres fonctions spécialisées. Les possibilités pour les générations plus âgées ont également été abordées : nous avons ainsi rencontré concrètement le syndicat SSP afin d'examiner quelles possibilités sont envisageables en matière de retraite anticipée. En raison de l'hétérogénéité de l'organisation des services de secours, aucune solution nationale n'est malheureusement en vue pour le moment.

Par ailleurs, Swiss Paramedic offre des possibilités de dialogue actif. Ainsi, deux autres événements en ligne ont pu être organisés en 2022 : les deux fois pour toutes les régions linguistiques, tandis qu'un événement s'est concentré exclusivement sur les membres juniors. Nous apprécions l'échange

avec nos membres et continuerons à maintenir ce format. L'application de l'association offre désormais une très bonne possibilité de communication et d'information. Elle a été lancée à titre d'essai auprès des sections francophones en collaboration avec l'entreprise Involve AG - là aussi, cela a demandé beaucoup d'efforts. Après une évaluation pilote, l'application sera finalement accessible à tous les membres dans le courant de l'année 2023.

Il n'est pas possible de résumer toutes les activités dans un rapport annuel - nous avons tout de même pu organiser «notre» congrès avec nos partenaires SSMUS et IAS avec beaucoup de succès, et notre revue associative «star of life» nous procure beaucoup de plaisir. Il se passe beaucoup de choses chez Swiss Paramedic ! Cela n'est possible que grâce à un secrétariat général géré de manière professionnelle par Katja Boschian et son équipe, un comité actif et des bénévoles dans les groupes de travail - un grand merci à eux ! Il est important que nous continuions à trouver des collègues qui souhaitent collaborer activement. Nous nous réjouissons ainsi de l'arrivée d'Emmanuel Müller, notre nouveau membre du comité. Malheureusement, notre membre tessinoise du comité Myriam Schild a démissionné et nous remercions chaleureusement Myriam pour son grand engagement en faveur de Swiss Paramedic.

Bien que nous fassions tout cela en plus et souvent aussi pendant notre temps libre, nous nous engagerons à nouveau de toutes nos forces l'année prochaine pour les professions du service de sauvetage !

Sursee, en mars 2023



Michael Schumann
Président de la Swiss Paramedic Association

5. Rapport sur l'utilisation des actifs VRR – fonds des cas juridiques

En 2008, l'association Droit au service de sauvetage (VRR) avait, dans le cadre de sa dissolution, transmis ses actifs à la Swiss Paramedic (anciennement ASA).

Par la suite, la Swiss Paramedic avait constitué un fonds pour les cas juridiques, fonds qui présentait une somme globale de CHF 20'272.95 au 31.12.2019.

Tous les membres actifs de la Swiss Paramedic bénéficient de **l'assurance de protection juridique collective** que la Swiss Paramedic a conclue avec l'assurance CAP Protection juridique à Zurich.

La Swiss Paramedic verse la prime directement à la CAP. À partir du 1.1.2020, la prime avait été augmentée de CHF 30.- à CHF 35.- par membre/année. Au lieu d'augmenter la cotisation des membres, le comité de la Swiss Paramedic a décidé de dissoudre la provision du fonds des cas juridiques.

- Pour le versement de la prime 2020 à la CAP, le montant de CHF **10'000.-** (solde CHF 10'272.95) était versé du fonds des cas juridiques.
- Pour le versement de la prime 2021 à la CAP, le montant de CHF **5'475.-** (solde CHF 4'797.95) était versé du fonds des cas juridiques.
- Pour le versement de la prime 2022 à la CAP, le montant de CHF **4'797.95** (solde CHF 0.-) était versé du fonds des cas juridiques.

Comme le fonds des cas juridiques a été entièrement dissous à partir de 2023 et qu'il n'y a plus de provisions, il en sera tenu compte pour l'augmentation des cotisations des membres en 2024 (voir point 13).

6. Approbation des comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2022

Le comité de la Swiss Paramedic propose d'approuver les comptes annuels 2022.

6.1 Bilan au 31.12.2022

Bezeichnung	per 31.12.2022	per 31.12.2021
Aktiven		
Umlaufvermögen		
Flüssige Mittel		
1026 RB Mittelthurgau 49275 9630 0	140'915.60	217'655.82
1030 RB KK 947 3827 0 (GE)	13'277.82	11'872.79
1031 SGKB 6152.3414.2000 (O-CH)	22'154.75	19'529.35
1032 BCVS S 0858.96.05(VS)	14'972.45	12'959.90
1033 RB KK (TI)	6'035.42	4'233.42
Total Flüssige Mittel	197'356.04	266'251.28
Forderungen aus Lief./Leist.		
1100 Forderungen aus Lief./Leist.	2'127.50	8'139.50
Total Forderungen aus Lief./Leist.	2'127.50	8'139.50
übrige kurzfr. Forderungen		
1190 Sonstige kurzfr. Forderungen	788.05	627.40
Total übrige kurzfr. Forderungen	788.05	627.40
Aktive Rechnungsabgrenzung		
1300 Bezahlter Aufwand Folgejahr	56'996.70	49'477.45
Total Aktive Rechnungsabgrenzung	56'996.70	49'477.45
Total Umlaufvermögen	257'268.29	324'495.63
Anlagevermögen		
Finanzanlagen/Beteiligungen		
1420 Bet. CH Kongress Notfallmed.	1.00	1.00
1422 Bet. Forum Berufsbildung Rettungswesen	1.00	1.00
Total Finanzanlagen/Beteiligungen	2.00	2.00
Total Anlagevermögen	2.00	2.00
Total Aktiven	257'270.29	324'497.63

Swiss Paramedic Association
 Invitation à l'assemblée générale 2023

Bezeichnung	per 31.12.2022	per 31.12.2021
Passiven		
Fremdkapital kurzfristig		
Verbindlichk. aus Lief/Leist.		
2000 Verbindlichk. L&L (Kred.)	28'384.35	39'123.40
2010 Verbindlichk. L&L (manuell)	7'287.70	13'774.05
Total Verbindlichk. aus Lief/Leist.	35'672.05	52'897.45
übrige kurzfr. Verbindlichk.		
2210 sonst. kurzfr. Verbindlichk.	1'755.00	1'060.00
2230 KK Sektion Genf	13'277.82	11'872.79
2231 KK Sektion Ostschweiz	22'154.75	19'529.35
2232 KK Sektion Wallis	14'972.45	12'959.90
2233 KK Sektion Tessin	6'035.42	4'233.42
2270 Verbindlichkeiten AHV/ALV	-427.50	1'794.65
Total übrige kurzfr. Verbindlichk.	57'767.94	51'450.11
Passive Rechnungsabgrenzung		
2300 Noch nicht bezahlter Aufwand	9'356.00	10'475.00
Total Passive Rechnungsabgrenzung	9'356.00	10'475.00
Total Fremdkapital kurzfristig	102'795.99	114'822.56
Fremdkapital langfristig		
Rückstellungen langfristig		
2600 Rückstellungen	5'000.00	13'000.00
2610 Rückst. Rechtsfälle Fonds	0.00	4'797.95
2620 Rückst. Sektionen Projekte	69'290.40	69'712.50
Total Rückstellungen langfristig	74'290.40	87'510.45
Total Fremdkapital langfristig	74'290.40	87'510.45
Organisationskapital		
Organisationskapital		
2800 Vereinskaptal	122'164.62	131'621.49
Total Organisationskapital	122'164.62	131'621.49
Total Organisationskapital	122'164.62	131'621.49
Verlust	-41'980.72	-9'456.87
Total Passiven	257'270.29	324'497.63

6.2 Compte de résultat (CR) au 31.12.2022

Bezeichnung	ER 2022	Budget 2022	ER 2021
Ertrag			
Verband			
3000 Mitgliederbeiträge Aktive	161'860.00	166'240.75	155'540.00
3001 Mitgliederbeiträge Passive	2'175.00	2'500.00	2'375.00
3002 Gönnerbeiträge	800.00	0.00	800.00
Total Verband	164'835.00	168'740.75	158'715.00
Verbandsführung			
3100 Sektionsbeiträge Freiburg	1'800.00	0.00	1'820.00
3110 Sektionsbeiträge Genf	2'490.00	0.00	2'330.00
3120 Sektionsbeiträge Neuenburg	960.00	0.00	910.00
3130 Sektionsbeiträge Ostschweiz	4'650.00	0.00	4'550.00
3140 Sektionsbeiträge Tessin	1'850.00	0.00	1'820.00
3150 Sektionsbeiträge Waadt	3'880.00	0.00	3'510.00
3160 Sektionsbeiträge Wallis	2'880.00	0.00	2'850.00
3190 Rückerstattung an Sektionen	-18'510.00	0.00	-17'790.00
Total Verbandsführung	0.00	0.00	0.00
Kommunikation			
Marketing			
3200 Website	15'522.50	12'000.00	14'090.00
Total Marketing	15'522.50	12'000.00	14'090.00
Star of Life			
3300 Inserate Star of Life	43'264.20	50'000.00	43'905.00
3310 Abos Star of Life	45'995.00	51'068.65	45'270.00
3320 Partnerorganisation	1'856.00	1'300.00	1'536.00
Total Star of Life	91'115.20	102'368.65	90'711.00
Total Kommunikation	106'637.70	114'368.65	104'801.00
Bildung			
3400 CH-Kongress Notfallmedizin	0.00	0.00	0.00
Total Bildung	0.00	0.00	0.00
Berufspolitik			
3500 Forum BB RW	0.00	0.00	0.00
Total Berufspolitik	0.00	0.00	0.00
Dienstleist. / übrige Erträge			
3685 Mahngebühren	10.00	0.00	0.00
3690 Übriger Ertrag	1.10	0.00	49.17
Total Dienstleist. / übrige Erträge	11.10	0.00	49.17
Erlösminderungen			
3800 Erlösminderungen	3.16	0.00	21.87
3805 Verluste aus Ford./Veränd. WB	0.00	0.00	0.00
Total Erlösminderungen	-3.16	0.00	-21.87
Total Ertrag	271'480.64	283'109.40	263'543.30

Swiss Paramedic Association
 Invitation à l'assemblée générale 2023

Bezeichnung	ER 2022	Budget 2022	ER 2021	
AUFWAND Material und DL				
Verbandsführung				
4000	Geschäftsstelle	82'322.75	54'000.00	50'886.45
4001	Sektionen - Geschäftsstelle	6'148.85	4'000.00	6'081.70
4003	Beratung	0.00	0.00	5'319.25
4006	Revision	1'054.80	1'100.00	1'042.55
4010	Übersetzungen	4'135.24	5'000.00	3'406.65
4050	Honorare Vorstand	9'820.00	18'000.00	12'040.00
4051	Honorare Mandatsträger	4'470.00	2'000.00	3'660.00
4060	Spesen Vorstand	2'231.20	3'000.00	2'299.00
4061	Spesen Mandatsträger	1'478.40	500.00	220.00
4070	AHV/IV/EO/ALV	966.25	1'000.00	992.50
4073	Unfallversicherung	39.50	100.00	70.00
Total Verbandsführung		112'666.99	88'700.00	86'018.10
Sektionen				
4170	Projekte Sektionen	22'212.00	24'170.00	21'348.00
Total Sektionen		22'212.00	24'170.00	21'348.00
Kommunikation				
Marketing				
4200	Website	5'215.45	4'000.00	6'433.60
4270	Projekte Marketing	14'822.40	10'000.00	7'369.35
Total Marketing		20'037.85	14'000.00	13'802.95
Star of Life				
4300	Druck Star of Life	13'916.95	13'000.00	11'284.90
4305	Redaktion/Layout Star of Life	37'555.45	36'000.00	31'930.85
4310	Inserateacquisition SoL	5'550.50	5'000.00	5'409.00
4315	Übersetzungen Star of Life	11'524.44	12'000.00	14'171.90
4320	Porti Star of Life	5'083.40	5'700.00	4'885.05
4325	Honorare Star of Life	8'786.35	8'500.00	8'682.35
4330	Spesen Star of Life	1'295.50	2'000.00	572.50
Total Star of Life		83'712.59	82'200.00	76'936.55
Total Kommunikation		103'750.44	96'200.00	90'739.50
Bildung				
4400	CH-Kongress Notfallmedizin	333.45	500.00	416.30
4470	Projekte Bildung	0.00	0.00	0.00
Total Bildung		333.45	500.00	416.30
Berufspolitik				
4500	Beiträge Organisationen	1'300.00	1'300.00	1'300.00
4510	Beitrag Forum BB RW	10'000.00	10'000.00	10'000.00
4520	Internationales	0.00	500.00	0.00
4530	Markenüberwachung SoL	0.00	0.00	0.00
4570	Projekte Berufspolitik	1'399.70	4'000.00	8'757.45
Total Berufspolitik		12'699.70	15'800.00	20'057.45
Dienstleistungen				
4600	Rechtchutzversicherung	51'342.05	56'000.00	50'000.00
Total Dienstleistungen		51'342.05	56'000.00	50'000.00
Total AUFWAND Material und DL		303'004.63	281'370.00	268'579.35

Swiss Paramedic Association
 Invitation à l'assemblée générale 2023

<u>Bezeichnung</u>	<u>ER 2022</u>	<u>Budget 2022</u>	<u>ER 2021</u>	
Übriger betrieblicher Aufwand				
Sachversicherungen				
6300	Betriebshaftpflichtvers.	262.50	262.50	262.50
6302	Transportversicherung	27.95	30.00	30.00
Total Sachversicherungen		290.45	292.50	292.50
Verwaltungs-/ü. Betriebsaufw.				
6500	Büromaterial, Drucks., Kopien	3'065.05	2'000.00	1'322.25
6510	Telefon, E-Mail	1'688.95	1'500.00	1'643.85
6520	Porti	4'509.90	4'000.00	2'869.25
6590	Übriger Betriebsaufwand	745.25	1'000.00	243.50
Total Verwaltungs-/ü. Betriebsaufw.		10'009.15	8'500.00	6'078.85
Finanzaufwand u. Finanzertrag				
6940	Bankspesen	197.13	500.00	198.15
6950	Zinsertrag	0.00	0.00	8.68
Total Finanzaufwand u. Finanzertrag		197.13	500.00	189.47
Total Übriger betrieblicher Aufwand		10'496.73	9'292.50	6'560.82
AO Aufwand u. Ertrag, Steuern				
Ausserord. Aufwand u. Ertrag				
8500	Ausserordentlicher Aufwand	0.00	0.00	0.00
8510	Ausserordentlicher Ertrag	40.00	0.00	2'140.00
Total Ausserord. Aufwand u. Ertrag		-40.00	0.00	-2'140.00
Direkte Steuern				
8950	Direkte Steuern	0.00	0.00	0.00
Total Direkte Steuern		0.00	0.00	0.00
Total AO Aufwand u. Ertrag, Steuern		-40.00	0.00	-2'140.00
Ergebnis		-41'980.72	-7'553.10	-9'456.87

Commentaires sur les comptes annuels 2022 :

2022, le nombre de membres est resté constant par rapport à l'année précédente. À la fin 2022, la Swiss Paramedic comptait 1'903 membres.

Les comptes annuels se soldent par une perte de CHF 41'980.72, alors que le budget prévoyait une perte de CHF 7'553.10. L'une des raisons est la baisse des recettes du Congrès suisse de médecine d'urgence, le bénéfice restant à « Verein Schweizer Kongress für Notfallmedizin (NFK) », raison pour laquelle aucun revenu n'a pu être généré.

Il y a également eu moins de recettes pour les cotisations des membres et des abonnements, car on s'attendait à une plus grande croissance des membres.

Pour la star of life, le nombre d'annonces réservées (imprimé) a continué à chuter, mais davantage d'annonces en ligne ont été réservées, ce qui a donc permis de réduire le déficit.

En raison de la réduction partielle du nombre de membres du comité, les honoraires et les frais du comité ont été moins élevés. Le groupe de travail « Médias et prises de position Swiss Paramedic » a également tenu quelques réunions en 2022, au cours desquelles diverses demandes des médias ainsi que des prises de position ont été traitées, raison pour laquelle les dépenses sont plus élevées que celles prévues au budget. Les charges du secrétariat général sont nettement plus élevées que celles prévues au budget. D'une manière générale, on constate que le nombre de demandes de membres, les dépenses pour les membres ainsi que les mandats de toute sorte confiés au secrétariat général ont nettement augmenté et que les traitements ont pris plus de temps.

L'application de la Swiss Paramedic a pu être lancée en Suisse romande à l'été 2022, ce qui explique pourquoi, outre les coûts des projets Marketing et Projets Sections, les frais de copie et de port pour l'envoi des logins sont plus élevés que prévu au budget.

Le projet Marketing et site web comprend également la plupart des adaptations et des communications relatives au nouveau nom et au nouveau logo de la Swiss Paramedic Association, qui ont été effectuées au cours du deuxième semestre. Une mise à jour du système Typo3 a également dû être effectuée sur le site Internet, raison pour laquelle des provisions ont été dissoutes. En gros, les autres produits et charges correspondent au budget.

En raison de l'augmentation des dépenses pour les projets des sections, CHF 422.10 ont été dissous des provisions. Au 31.12.2022, le capital de l'association s'élève à CHF 122'164.62.

6.3 Rapport de l'organe de révision

Le comité de la Swiss Paramedic propose d'approuver le rapport de l'organe de révision Truvag Revisions AG.

Truvag Revisions AG | Leopoldstrasse 6 | Postfach | 6210 Sursee
+41 41 818 77 77 | sursee@truvag-revision.ch | www.truvag-revision.ch



Rapport de l'organe de révision statutaire
sur le contrôle restreint à l'assemblée des membres de
Swiss Paramedic Association, Sursee

En notre qualité d'organe de révision statutaire, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de la Swiss Paramedic Association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sursee, 25 avril 2023

Truvag Revisions AG

Rolf Eberle
Expert-réviseur agréé

Lea Stirnimann
Réviseur agréé
personne ayant dirigé la révision

7. Décharge au comité

On demande la décharge du comité pour l'exercice 2022.

8. Élections (comité, organe de révision)

8.1 Comité

Les membres du comité suivants se représentent à l'élection pour une nouvelle période 2023-2024 :

- Michael Schumann, président
- Renaud Jaquet, vice-président
- Michel Eigenmann
- David Hedinger
- Andreas Jöhl
- Emmanuel Müller
- Peter Ott
- Elmar Rollwage

Le membre suivant démissionne du comité :

- Christine Hunziker

Le membre suivant se présente à l'élection comme nouveau membre du comité :

- Simone Huber

8.2 Organe de révision

Le comité propose de désigner la Truvag Revisions AG à Sursee comme organe de révision.

9. Approbation du programme annuel 2023

Le comité de la Swiss Paramedic propose l'approbation du programme annuel 2023.

Politique professionnelle et associative :

- Maintenance et extension du réseau Swiss Paramedic.
- Le nouveau nom et le logo de Swiss Paramedic seront visibles partout à partir du 1er janvier 2023. Les documents stratégiques seront adaptés au fur et à mesure si nécessaire et en temps voulu lors des mises à jour.
- Les objectifs stratégiques seront poursuivis conformément en fonction du « Story of Strategy » et aux documents établis sur la base des résultats de la séance de réflexion stratégique de 2021.
- Le groupe de travail « Médias + prises de position Swiss Paramedic Association » s'occupe de thèmes actuels afin de présenter de manière optimale les profils professionnels au public.

Formation :

- Le développement professionnel des ambulanciers/ières est activement encouragé. La Swiss Paramedic s'engage pour des solutions raisonnables, soutient et coordonne.
- Congrès Suisse de la médecine d'urgence : réaliser avec succès.

Communication :

- Évaluation de l'app Swiss Paramedic depuis son lancement en Suisse romande en été 2022 et vérification de la poursuite de la viabilité financière. Si possible, l'application sera rendue accessible en 2023 aux membres restants des sections de Suisse orientale, du Tessin et des autres régions. Cela permettra d'optimiser encore la communication avec et entre les membres.
- Une Websession de la Swiss Paramedic sera organisée pour tous les membres dans le sens d'un échange d'expériences sur le thème de la « pénurie de personnel qualifié ».

10. Motions

10.1 Motions des membres

Aucune motion des membres n'a été soumise.

10.2 Motions du comité

Voir point 11 de l'ordre du jour.

11. Adaptation des statuts - Organe de révision Art. 23

Conformément aux directives de l'organe de révision, Truvag Revisions AG, l'adaptation suivante des statuts est proposée. Ce vote, conformément à l'art. 30 des statuts, nécessite l'approbation des deux tiers des voix présentes.

Si la variante suivante est acceptée, il sera nécessaire de modifier l'art. 23 des statuts dans les versions allemande et française. Le comité demande de procéder à la reformulation comme suit :

Avant	Nouveau
<p>Art. 23 Organe de révision</p> <p>L'organe de révision est proposé par le comité. L'assemblée générale élit l'organe de révision pour deux années. Celui-ci contrôle annuellement les comptes de l'association. Il remet à l'assemblée générale un rapport écrit sur les comptes de l'association et les conclusions de son expertise.</p>	<p>Art. 23 Organe de révision</p> <p>L'organe de révision est proposé par le comité. L'assemblée générale élit chaque année l'organe de révision. Celui-ci contrôle annuellement les comptes de l'association. Il remet à l'assemblée générale un rapport écrit sur les comptes de l'association et les conclusions de son expertise.</p>

Retrouvez la dernière version des statuts [ici](#).

Le comité de Swiss Paramedic propose d'accepter l'adaptation sous l'art. 23 Organe de révision et de procéder à l'adaptation correspondante des statuts. La modification des statuts requiert la majorité des deux tiers des personnes présentes ayant droit de vote.

12. Approbation du budget 2023

Le comité de la Swiss Paramedic propose l'approbation du budget 2023 ci-après.

Bezeichnung	Budget 2023	ER 2022	Budget 2022
Ertrag			
Verband			
3000 Mitgliederbeiträge Aktive	162'000.00	161'860.00	166'240.75
3001 Mitgliederbeiträge Passive	2'500.00	2'175.00	2'500.00
3002 Gönnerbeiträge	0.00	800.00	0.00
Total Verband	164'500.00	164'835.00	168'740.75
Verbandsführung			
3100 Sektionsbeiträge Freiburg	0.00	1'800.00	0.00
3110 Sektionsbeiträge Genf	0.00	2'490.00	0.00
3120 Sektionsbeiträge Neuenburg	0.00	960.00	0.00
3130 Sektionsbeiträge Ostschweiz	0.00	4'650.00	0.00
3140 Sektionsbeiträge Tessin	0.00	1'850.00	0.00
3150 Sektionsbeiträge Waadt	0.00	3'880.00	0.00
3160 Sektionsbeiträge Wallis	0.00	2'880.00	0.00
3190 Rückerstattung an Sektionen	0.00	-18'510.00	0.00
Total Verbandsführung	0.00	0.00	0.00
Kommunikation			
Marketing			
3200 Website	16'000.00	15'522.50	12'000.00
Total Marketing	16'000.00	15'522.50	12'000.00
Star of Life			
3300 Inserate Star of Life	45'000.00	43'264.20	50'000.00
3310 Abos Star of Life	45'000.00	45'995.00	51'068.65
3320 Partnerorganisation	1'300.00	1'856.00	1'300.00
Total Star of Life	91'300.00	91'115.20	102'368.65
Total Kommunikation	107'300.00	106'637.70	114'368.65
Bildung			
3400 CH-Kongress Notfallmedizin	0.00	0.00	0.00
Total Bildung	0.00	0.00	0.00
Berufspolitik			
3500 Forum BB RW	0.00	0.00	0.00
Total Berufspolitik	0.00	0.00	0.00
Dienstleist. / übrige Erträge			
3685 Mahngebühren	0.00	10.00	0.00
3690 Übriger Ertrag	0.00	1.10	0.00
Total Dienstleist. / übrige Erträge	0.00	11.10	0.00
Erlösminderungen			
3800 Erlösminderungen	0.00	3.16	0.00
3805 Verluste aus Ford./Veränd. WB	0.00	0.00	0.00
Total Erlösminderungen	0.00	-3.16	0.00
Total Ertrag	271'800.00	271'480.64	283'109.40

Swiss Paramedic Association
 Invitation à l'assemblée générale 2023

Bezeichnung	Budget 2023	ER 2022	Budget 2022	
AUFWAND Material und DL				
Verbandsführung				
4000	Geschäftsstelle	70'000.00	82'322.75	54'000.00
4001	Sektionen - Geschäftsstelle	7'000.00	6'148.85	4'000.00
4003	Beratung	0.00	0.00	0.00
4006	Revision	1'100.00	1'054.80	1'100.00
4010	Übersetzungen	5'000.00	4'135.24	5'000.00
4050	Honorare Vorstand	12'000.00	9'820.00	18'000.00
4051	Honorare Mandatsträger	5'000.00	4'470.00	2'000.00
4060	Spesen Vorstand	3'000.00	2'231.20	3'000.00
4061	Spesen Mandatsträger	1'000.00	1'478.40	500.00
4070	AHV/IV/EO/ALV	1'000.00	966.25	1'000.00
4073	Unfallversicherung	100.00	39.50	100.00
Total Verbandsführung		105'200.00	112'666.99	88'700.00
Sektionen				
4170	Projekte Sektionen	0.00	22'212.00	24'170.00
Total Sektionen		0.00	22'212.00	24'170.00
Kommunikation				
Marketing				
4200	Website	6'000.00	5'215.45	4'000.00
4270	Projekte Marketing	15'000.00	14'822.40	10'000.00
Total Marketing		21'000.00	20'037.85	14'000.00
Star of Life				
4300	Druck Star of Life	14'000.00	13'916.95	13'000.00
4305	Redaktion/Layout Star of Life	36'000.00	37'555.45	36'000.00
4310	Inserateakquisition SoL	5'000.00	5'550.50	5'000.00
4315	Übersetzungen Star of Life	12'000.00	11'524.44	12'000.00
4320	Porti Star of Life	5'700.00	5'083.40	5'700.00
4325	Honorare Star of Life	8'500.00	8'786.35	8'500.00
4330	Spesen Star of Life	2'000.00	1'295.50	2'000.00
Total Star of Life		83'200.00	83'712.59	82'200.00
Total Kommunikation		104'200.00	103'750.44	96'200.00
Bildung				
4400	CH-Kongress Notfallmedizin	500.00	333.45	500.00
4470	Projekte Bildung	0.00	0.00	0.00
Total Bildung		500.00	333.45	500.00
Berufspolitik				
4500	Beiträge Organisationen	1'300.00	1'300.00	1'300.00
4510	Beitrag Forum BB RW	10'000.00	10'000.00	10'000.00
4520	Internationales	500.00	0.00	500.00
4570	Projekte Berufspolitik	4'000.00	1'399.70	4'000.00
Total Berufspolitik		15'800.00	12'699.70	15'800.00
Dienstleistungen				
4600	Rechtchutzversicherung	56'000.00	51'342.05	56'000.00
Total Dienstleistungen		56'000.00	51'342.05	56'000.00
Total AUFWAND Material und DL		281'700.00	303'004.63	281'370.00

Swiss Paramedic Association
 Invitation à l'assemblée générale 2023

Bezeichnung	Budget 2023	ER 2022	Budget 2022
Übriger betrieblicher Aufwand			
Sachversicherungen			
6300 Betriebshaftpflichtvers.	262.50	262.50	262.50
6302 Transportversicherung	30.00	27.95	30.00
Total Sachversicherungen	292.50	290.45	292.50
Verwaltungs-/ü. Betriebsaufw.			
6500 Büromaterial, Drucks., Kopien	2'000.00	3'065.05	2'000.00
6510 Telefon, E-Mail	1'500.00	1'688.95	1'500.00
6520 Porti	4'000.00	4'509.90	4'000.00
6590 Übriger Betriebsaufwand	1'000.00	745.25	1'000.00
Total Verwaltungs-/ü. Betriebsaufw.	8'500.00	10'009.15	8'500.00
Finanzaufwand u. Finanzertrag			
6940 Bankspesen	500.00	197.13	500.00
6950 Zinsertrag	0.00	0.00	0.00
Total Finanzaufwand u. Finanzertrag	500.00	197.13	500.00
Total Übriger betrieblicher Aufwand	9'292.50	10'496.73	9'292.50
AO Aufwand u. Ertrag, Steuern			
Ausserord. Aufwand u. Ertrag			
8500 Ausserordentlicher Aufwand	0.00	0.00	0.00
8510 Ausserordentlicher Ertrag	0.00	40.00	0.00
Total Ausserord. Aufwand u. Ertrag	0.00	-40.00	0.00
Direkte Steuern			
8950 Direkte Steuern	0.00	0.00	0.00
Total Direkte Steuern	0.00	0.00	0.00
Total AO Aufwand u. Ertrag, Steuern	0.00	-40.00	0.00
Ergebnis	-19'192.50	-41'980.72	-7'553.10

Commentaires sur le budget 2023 :

Le budget 2023 prévoit une perte de CHF 19'192.50. Du point de vue budgétaire, les coûts annuels de licence de l'application seront importants en 2023 (total annuel d'environ CHF 13'000.-).

En 2023, les sections et Swiss Paramedic continueront à sponsoriser les prix de diplôme de CHF 500.- pour les 7 prestataires de formation en Suisse.

La mise en œuvre du nouveau nom implique en outre des coûts de production pour les give-aways, les polos et les panneaux d'affichage, raison pour laquelle le budget a été augmenté sous Projets Marketing.

En raison de l'augmentation des dépenses et de la charge de travail du secrétariat général et du groupe de travail actif « Médias et prises de position Swiss Paramedic », le budget pour leurs réunions, frais et dépenses a été augmenté.

Dans tous les autres domaines, seulement des adaptations mineures ont été apportées sur la base de l'année précédente ainsi que de l'évolution du nombre des membres et du développement de la numérisation.

En outre, il faut s'attendre à ce que le Congrès suisse de médecine d'urgence de cette année ne génère à nouveau aucun bénéfice en faveur de Swiss Paramedic.

La planification financière était adaptée en conséquence afin que le capital propre, augmentés des provisions, ne tombe pas sous le seuil des CHF 100'000.-.

L'augmentation des cotisations des membres à partir de la prochaine année associative est décisive pour maintenir les activités actuelles.

13. Adoption des cotisations des membres 2024

Le comité de Swiss Paramedic propose d'augmenter et de fixer comme suit les cotisations des membres à partir de l'année 2024 :

Membre actif *	CHF 160.-	(augmentation de CHF 40.-)
Membre junior **	CHF 50.-	(augmentation de CHF 10.-)
Membre passif *	CHF 70.-	(augmentation de CHF 15.-)

* Les membres des sections suivantes paient une cotisation supplémentaire de CHF 20.-/année :
FR, GE, NE, VD, VS, TI, Ostschweiz

** Les membres juniors sont exemptés de la cotisation à la section.

Argumentaire sur l'augmentation des cotisations des membres à partir de 2024

Le comité a analysé la planification financière à moyen terme de Swiss Paramedic et a décidé de proposer à l'assemblée générale une augmentation des cotisations à l'association de CHF 40.- pour les membres actifs, de CHF 10.- pour les membres juniors et de CHF 15.- pour les membres passifs. Depuis plus de 10 ans, l'association professionnelle n'a pas augmenté les cotisations de ses membres, tout en développant et en professionnalisant considérablement ses services. Actuellement, la structure financière de Swiss Paramedic est encore saine. Cependant, les projets à venir ne pourront plus être financés à long terme par le compte courant. Le comité tient à créer suffisamment tôt et à l'avance les conditions financières nécessaires. Si cela ne devait pas être le cas, il ne serait plus possible à moyen terme d'entreprendre des projets et de proposer toutes les prestations dans la même mesure.

L'augmentation de la cotisation à l'association doit être utilisée comme suit :

- Financement de l'extension des services pour les membres (p.ex. application de l'association, différents avantages et rabais pour les membres dans le cadre de projets, cartes de crédit, achats en ligne, etc.)
- Les primes pour l'assurance de protection juridique et le conseil juridique ont augmenté. Après l'utilisation du fonds des cas juridiques, les primes devront entièrement et pleinement être financées par les cotisations des membres à partir de 2023 (voir point 5 de l'ordre du jour).
- Compte tenu du nombre croissant des membres, la charge administrative et les demandes adressées au secrétariat général ont également augmenté.
- Le renchérissement général fait également augmenter toutes les prestations telles que le matériel de bureau, le loyer, l'électricité, le salaire des collaborateurs, etc.
- Optimisation de la communication avec les membres (application, préparation de documents et d'envois en 3 langues : allemand/français et italien)
- De nouveaux groupes de travail ont été créés (comme « Médias et prises de position »), pour lesquels des prestations supplémentaires telles que des jetons de présence et des interventions pour des déclarations/documents de position de Swiss Paramedic etc. doivent être compensées financièrement.
- Des activités en matière de relations publiques dans le cadre du lobbying, du marketing professionnel et également sur le plan politique sont poursuivies et lancées activement.

14. Divers